

Une journée de stage  
"Carnet de voyage en techniques mixtes" avec Sylvie Ballester

## **Croq'balade à Orgon et Notre Dame de Beauregard**

entre Alpilles et Luberon.

**mardi 30 avril 2024**

Je vous emmène ici pour une croq'balade dans un village peu connu, aux charmes discrets et authentiques, un petit bourg installé dans la plaine, le long de la Durance, à la frontière entre le Luberon et les Alpilles : Orgon.

Dominant ce beau village, Notre Dame de Beauregard nous offrira de nombreux sujets de croquis, dont un merveilleux panorama sur la campagne environnante.

De son passé tumultueux, Orgon a conservé un patrimoine historique important. Vous vous en rendrez compte dès votre arrivée au village, les ruines du château du [Duc de Guise](#) sont tout près, au-dessus du village, vous apercevrez les remparts et les portes des fortifications qui protégeaient la ville.

On a retrouvé à Orgon, des vestiges de la période néolithique et des traces d'occupation romaine, ce qui nous imposera une visite dessinée au petit musée archéologique.

Venez découvrir en dessinant avec moi, ce charmant village qui mérite un véritable détour!

- Études du paysage et de l'architecture, avec lointain et détails.
- Croquis de personnages et silhouettes
- Composition et mise en page.
- Recherches de couleurs et de techniques différentes.
- Possibilité de créer et d'incorporer d'un petit texte.

ATTENTION : en cas de mauvais temps, la date du stage peut être reportée à une date ultérieure.

6 participants minimum / 12 maximum.

Horaires du stage : 10h/16h30 avec pause pique-nique.

Matériel et repas non compris

**Tarif : 70 euros** la journée + 20 euros de cotisation annuelle pour tout nouvel adhérent.

**Public Adulte : Débutant, Initié Confirmé**

# FICHE D'INSCRIPTION

## Stage « Carnet de Voyage à Orgon et ND de Beauregard »

Croq'balade du mardi 30 avril 2024

À retourner à l'adresse suivante :

**LES CARNETS MIGRATEURS - Sylvie Ballester**  
**1 rue des eucalyptus**  
**13960 SAUSSET-les-PINS**

Retournez votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des **trois chèques** bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et de votre adhésion à l'association, qui valideront votre inscription ainsi que les conditions de vente signées.

**Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.**

### **PARTICIPANT :**

Mme, Mr : .....

Date de naissance ..... à : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville .....

Téléphone : ..... Téléphone en cas d'urgence : .....

Adresse E.mail : .....

### **CONDITIONS DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT :**

**PRIX du stage « Croq'balade à Orgon - 1 journée » : 70€**

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- Un chèque d'acompte de 40€ à l'ordre de Sylvie Ballester qui sera mis à l'encaissement dès confirmation du stage, après inscription de 6 personnes minimum.
- Un règlement en espèces de préférence, ou un chèque de **30€**, soldant le montant total de la prestation pédagogique le jour du stage.
- Un chèque de 20€ à l'ordre des Carnets Migrateurs de la Côte bleue, pour l'adhésion annuelle obligatoire à l'association sauf si vous êtes déjà adhérent. (30€ prix famille à partir de 2 personnes)

*Il est possible de régler la totalité du stage en espèces (sauf l'adhésion). Voir avec Sylvie*

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez vous acquitter des trois chèques bancaires, et y joindre les conditions de vente signées.

**Je soussigné(e) (Nom Prénom)**.....,

participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

- *Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? OUI / NON*
- *Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ? .....*

Date .....

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

## **Conditions générales de vente : STAGES CARNET DE VOYAGE**

*Stages Croquis in situ / Carnet de voyage , aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.*

### **Article 1**

- L'association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

### **Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION**

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

### **Article 3**

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrateurs de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

### **Article 4 : ANNULATION**

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus, de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement..). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation\*. (\*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :